



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2024-043

4-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 avril à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le dix avril 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, Mme Jessica HILLION, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Nathalie TROQUIER donne procuration à Martine GRATTON

Sophie FOUCAUD

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

Personnel communal – création d'un poste d'adjoint administratif territorial au service administratif

Dominique PASQUIER, adjointe, précise qu'un appel à candidature a été lancé pour pourvoir le poste d'agent administratif territorial vacant à l'accueil (suite au départ en retraite d'un agent). Après la sélection de plusieurs candidatures, une personne a été retenue. Cette dernière est titulaire au sein de 2 autres collectivités. Il est nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2024.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise la création d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2024
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs ce dossier

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012.

Le Maire,
Roger GABORIEAU



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2024-044

4-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 avril à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le dix avril 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, Mme Jessica HILLION, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Nathalie TROQUIER donne procuration à Martine GRATTON

Sophie FOUCAUD

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

Personnel communal – création d'un poste d'adjoint technique territorial au service technique

Dominique PASQUIER, adjointe, précise qu'un agent technique territorial avec des tâches polyvalentes est actuellement en contrat à durée déterminée depuis le 18 Septembre 2023 et jusqu'au 18 septembre 2024 au sein du service technique. Il paraît aujourd'hui nécessaire de créer de façon définitive un emploi d'adjoint technique territorial à temps complet à compter du 19 Septembre 2024.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise la création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2024
- A lancer toutes les mesures nécessaires de publicité
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs ce dossier

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012.

**Le Maire,
Roger GABORIEAU**